

Les Brèves du conseil municipal du 30 juin 2022

Le conseil municipal, réuni en date du 30 juin 2022 à la mairie, a délibéré. Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

1) Extension du périscolaire : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Après l'analyse des offres par l'Adauhr, assistant à la maîtrise d'ouvrage, le comité de pilotage s'est réuni le 16 juin pour l'audition et la négociation avec les 4 équipes sélectionnées lors de la 1ère phase de la procédure. A l'issue de cette réunion, les 4 candidats ont proposé une offre finale. La commission d'appel d'offres, réunie le 28 juin, a choisi la proposition économiquement la plus avantageuse et a attribué le marché au bureau M. ASSOCIES de Molsheim et son équipe pour un montant de 448 662 € TTC.

2) Ancien mess des officiers : choix du programme de réhabilitation



En 2020, la Commune a pris contact avec une société de transaction immobilière qui recherchait des lieux atypiques, la société ALROK Immobilier, afin de trouver un acquéreur pour la réhabilitation du mess (1600 m² de plancher, parcelle de 50 ares). Le conseil municipal avait fixé, en 2021, le prix de vente de l'ancien mess des officiers à 500 000 € mais, compte tenu du coût des travaux de rénovation et des offres d'achat faites à un prix inférieur, le conseil a décidé de baisser le prix de vente du mess à 450 000 € (la moitié sera reversée à la Comcom du Pays Rhin-Brisach en vertu de la convention de partenariat passée en 1999). 4 projets ont été exposés aux conseillers municipaux lors de la dernière séance des commissions réunies, deux ayant été retenus pour être présentés lors de ce conseil. Les conseillers ont choisi le projet de M. KOLB qui pourrait encore évoluer en accord avec M. le maire et qui, pour l'instant, se compose ainsi : appart'hôtels avec 31 appartements et terrasses, espace restauration, salle de conférence, espace détente avec salle de sport, spa, hammam/sauna et piscine extérieure.

3) Choix du mode de publicité des actes locaux

La publication des actes et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel se fera sur le site internet de la commune <https://www.volgelsheim.fr> à compter du 1er juillet 2022.

4) Mise à l'honneur des bénévoles méritants des associations communales

La commission « vie associative, sportive et culturelle » a proposé au conseil de mettre à l'honneur les bénévoles méritants des associations communales lorsqu'ils quittent une association ou leurs fonctions au sein de celle-ci. Les bénévoles seront considérés comme « méritants » lorsqu'ils auront occupé durant au moins 20 ans un poste à responsabilité au sein d'une association de la commune. La commission propose de leur remettre une médaille de la commune ainsi qu'un panier garni d'une valeur de 70 €. Dans le cadre de la politique intergénérationnelle de la commune, la commission a décidé d'attribuer 4 points au lieu de 1 pour les licenciés seniors (licencié(e)s de plus de 60 ans) lors du calcul de la subvention communale afin d'encourager les associations à leur proposer des activités sportives.

5) Péri-scolaire / PREALIS : augmentation des tarifs à la rentrée 2022

PREALIS est confronté à l'augmentation, notamment, des produits alimentaires, des produits d'entretien, du transport et de la masse salariale. Vu la conjoncture actuelle (forte inflation), les coûts risquent d'augmenter encore à la rentrée scolaire de septembre. Le déficit des comptes de PREALIS est de plus en plus important chaque année (28 626 € en 2021) et c'est la Commune qui le prend en charge, en plus du versement annuel fait en vertu de la convention d'objectifs.

Par conséquent, PREALIS, en concertation avec M. le Maire, a décidé d'augmenter ses tarifs de **2.5 %** à compter de septembre 2022. Pour information, cela représente pour un enfant inscrit annuellement au forfait péri-scolaire du soir et restauration (les deux forfaits les plus utilisés), une augmentation annuelle de **44.40 €**.

6) Extension Salle des Fêtes : résultats de la 2^{ème} consultation

Une nouvelle consultation a été réalisée pour les lots déclarés infructueux. Après ouverture des plis, les lots ont été attribués et les marchés lancés :

- lot 02 – charpente métallique :	entreprise SAMSON	18 100 € HT
- lot 03 – couverture bacs aciers :	entreprise RH TOITURE	30 131 € HT
- lot 04 – menuiseries extérieures :	entreprise MENUISERIE 2R	7 660 € HT
- lot 07 – sanitaires :	entreprise FRUH	4 215 € HT
- lot 09 – métallerie :	entreprise RIESS A.	6 000 € HT
- lot 10 – échafaudage :	entreprise KAPP ECHAFAUDAGE	4 602 € HT

Le montant total des travaux s'élève à **302 096 € TTC**. Ils devraient commencer vers la mi-octobre.

Centrale photovoltaïque



Sur l'ancien terrain militaire, tous les panneaux sont désormais installés et les raccordements électriques sont faits à plus de 50%.

VIALIS attend les 4 postes de transformation basse/haute tension et le poste de raccordement au réseau électrique de distribution publique.

Les travaux sur la liaison Haute Tension (20 000 v) pour le raccordement de la centrale sur le poste source voie Romaine, à Algolsheim, devraient être terminés fin juillet.

La mise en service de la centrale est envisagée pour fin septembre 2022.

Inscription registre des personnes vulnérables plan canicule :

Dans le cadre de la mise à jour annuelle de son registre « canicule », les personnes suivantes : adultes handicapées, âgées de plus de 65 ans, vivant seules ou isolées géographiquement ou relevant d'un service de soins infirmiers, d'hospitalisation à domicile ou qui sont d'affection de longue durée et qui souhaitent être contactées en cas d'**alerte canicule déclenchée par le Préfet** sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie pour leur inscription sur le registre ou, si elles sont déjà inscrites, en cas de changement de coordonnées téléphoniques. Vous trouverez également le formulaire sur le site internet de la commune - rubrique mes démarches – formulaires à télécharger.



Mairie : horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été du 4 juillet au 02 septembre 2022, la mairie sera ouverte :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de **13h à 17h** – le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Bibliothèque de Volgelsheim 17, rue du Charme : horaires d'été du 04/07 au 24/08/22

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte **les lundis et mercredis de 13h à 17h**.

Cotisations : adulte = 7 € et enfant = 2 €

Vous trouverez de nombreux romans adultes dont des nouveautés chaque mois (Guillaume MUSSO, Marc LEVY, Agnès LEDIG, Marie-Bernadette DUPUY, Harlan COBEN...), des albums, BD... pour les enfants et des magazines (Marie-Claire, Que Choisir, Système D, ...).



Jardins communaux

La commune est propriétaire de 20 jardins situés chemin de la Kruttenau qu'elle loue aux habitants de Volgelsheim en priorité. Le coût de la location annuelle est de 90 €. Si vous êtes en appartement ou que vous n'avez pas de terrain et que vous souhaitez cultiver vos propres légumes... n'hésitez pas à vous inscrire sur notre liste d'attente en mairie.